

**« *El chaabania* » de Constantine: approche d'une action de
patrimonialisation d'une cérémonie musicale.**

SPIGA Nouha

Université d'Oran 2 - Mohamed Ben Ahmed

nouha.spiga@gmail.com

Reçu le: 04 /08 /2023 ; Accepté le: 29 /11 / 2023

**The « *chaabania* » of Constantine, a
patrimonialization approach of a musical ceremony**

Résumé:

La *zaouia aissaouia* à Constantine a longtemps été le réceptacle des savoir-faire musicaux, c'était un haut lieu de transmission et de sauvegarde de son propre répertoire (Guettât, 1980,179), mais aussi beaucoup d'autres répertoires musicaux de la ville (Hadj Slimane Brahim, 2000, 293).

De nos jours la *zaouia* – comme structure bâtie , lieu de culte - n'existe plus, mais le répertoire *aissaoui* demeure et la transmission est assurée en d'autres lieux, comme les locaux des associations des Aissaoua.

Dans le but d'analyser cette forme de continuité/ transformation de la pratique de la cérémonie de la *chaabania*, cette contribution part d'une tentative reconstruction chronologique du récit de ses adeptes autour des faits qui ont mené à la dislocation de la *zaouia* et met en perspective les actions actuelles que mènent ses adeptes- dont certaines vont avoir un cadre officiel - . S'engage ainsi une dynamique de maintien de la pratique permettant, à son tour, la survie du répertoire aissaoui.

Mots clés : patrimonialisation ; patrimoine culturel
immatériel ; sauvegarde ; zaouia aissaouia ; Constantine.

الملخص:

ضلت لفترة طويلة الزاوية العيساوية في قسنطينة مركزاً للخبرات الموسيقية، حيث كانت مكاناً مميزاً لنقل والمحافظة على تراثها الموسيقي الخاص بالإضافة إلى العديد من التراثات الموسيقية الأخرى في المدينة. لم تعد في الوقت الحاضر الزاوية هيكلًا ومكان للعبادة كما كانت سابقاً. تشغل حيزاً أساسياً في حياة الساكنة، ومع ذلك لا يزال التراث العيساوي قائماً ويتم نقله في أماكن أخرى، مثل مقار جمعيات العيساوة. من أجل تحليل هذا النوع من الاستمرارية / تحول في الممارسة الطقوسية الشعبانية، تبدأ هذه المساهمة من محاولة لإعادة بناء زمني لسرد أتباعها حول الأحداث التي أدت إلى تفكك الزاوية وتضع في سياق الإجراءات الحالية التي يقوم بها أتباعها - بعضها ستأخذ إطاراً رسمياً - . وبالتالي، وهنا تبدأ ديناميكية الحفاظ على الممارسة، مما يسمح ببقاء تراث العيساوي على قيد الحياة.

الكلمات المفتاحية: التراث، التراث الثقافي اللامادي، المحافظة، الزاوية العيساوية، قسنطينة

Introduction

Il y a de par le monde, une fascination pour la « *Tariqa Aissaouia* » à cause de ses pratiques peu communes et pour le moins spectaculaires, et des performances de ses adeptes qui se produisent pendant les « *hadra* ».

A Constantine, l'engouement pour la « *zaouia aissaouia* » est toujours d'actualité, mais il va se manifester de façon singulière, car la précarité de son statut actuel - dont il sera question plus loin - a généré une situation de crise qui dure depuis plus de deux décennies, induisant des changements dans sa structure et dans ses pratiques, ici l'intérêt de l'étude anthropologique se manifeste dans la dynamique créée autour d'un répertoire musical séculaire¹ qui va permettre sa sauvegarde en tant qu'élément du patrimoine culturel immatériel – PCI- à travers des mécanismes mis en place de façon plus ou moins spontanées donnant lieu à de nouvelles formes de pratiques.

C'est précisément de ces nouvelles formes de pratiques qu'il est question dans cet article. Le caractère « fascinant » des pratiques aïssaoui de « *laab* » étant partiellement mis en veille, il reste tout de même la fascination exercée par le répertoire et traduite par la danse « *tahoual* » et la transe « *takhmar* » sur les rythmes des instruments à percussion et de la *zourna* récemment introduite (Saidani, 2005, 34).

La question se pose dès lors sur cet engouement pour le répertoire, sur sa survie au déclin de la zaouia comme structure culturelle, sur ses mécanismes de transmission et

les voies d'expressions qui lui permettent de survivre, notamment, en prenant place dans la vie culturelle de la ville, où des groupes de musiques aïssaoui se produisent lors des manifestations culturelles - officielles ou non officielles, spontanées –.

Beaucoup de chercheurs, notamment Faouzi Adel, Nadir Maarouf, Morad Yelles ou encore Hadj Miliani, se penchant sur le patrimoine culturel immatériel s'accordent à dire que le domaine des musiques et des chants jouit en Algérie d'un statut patrimonial reconnu, il s'agirait selon Hadj Miliani « d'une production culturelle qui se donne à voir et entendre comme un capital culturel, symbolique et historique partagé en commun et revendiqué comme marqueur d'une « identité algérienne » dans la longue durée ». (Miliani, 2000, p.53). Ce sont ces mêmes éléments de réflexion qui entrent dans la définition du patrimoine de la loi 98.04, et qui sont appuyés et argumentés dans la convention de l'UNESCO 2003. Notamment de son article 2 définissant le PCI qui donne à l'aspect de la reconnaissance des groupes humains, de leurs éléments culturels comme faisant partie de leur patrimoine, une importance primordiale et infère à la transmission – du savoir-faire musical notamment - un aspect de continuité dans la pratique n'excluant pas le mouvement de créativité/création.

Il s'agit ici de deux éléments clefs que nous retrouvons à l'étude du répertoire *aïssaoui*. En premier lieu, le répertoire est reconnu comme déterminant d'une appartenance

commune à la *zaouia aissaouia* d'abord puis à la ville de Constantine. En second lieu, les nouvelles fonctions, qui lui ont été attribuées et permettant sa survie, témoignent d'un mouvement de réadaptation au paysage social et culturel actuel.

A partir de là, s'interroger sur les mécanismes qui ont permis d'assurer la « survie » du répertoire ne fera que conforter l'hypothèse que la sauvegarde « ordinaire » des éléments du patrimoine culturel immatériel (Isnart, 2012, 289), ici le répertoire aissaoui, doit sa survie aux fonctions qui lui ont été attribuées et aux usages permettant sa transmission et sa continuité.

Pour ce faire, cet exposé va se baser sur une étude exploratoire de terrain à Constantine entre 2016 et 2017, dans le cadre d'une enquête pour la thèse de doctorat inscrite à l'université d'Oran. Ces données sont issues des observations *in situ*, des entretiens ouverts et semi dirigés avec les adeptes de la *zaouia* et notamment son dernier cheikh en date Salim Mezhoud – enregistrement audio et vidéo dans la mesure du possible- ainsi que d'autre responsables du secteur de la culture et de la DCW.

L'articulation des données historiques de la *zaouia* avec l'analyse du devenir de la cérémonie de la *chaabania*, va mettre en évidence la dynamique créée entre les différents acteurs de cette sauvegarde plus ou moins consciente et conscientisée du répertoire *aissaoui*.

La *zaouia Aissaouia* de Constantine :

Repères historiques :

La Tariqa Aïssaouia a été fondée au XVI^e siècle par **Sidi Mohamed Ben Aïssa** à Meknès où son fondateur est enterré. Connu sous le nom de Cheïkh El Kamel-, il est né en l'an 872 de l'hégire (1465-1466 après. JC).

La confrérie compte plusieurs *Zaouia* à travers le monde, et principalement au Maghreb. C'est à Médéa que se trouve la *zaouia* mère d'Algérie, fondée par Si M'hamed Ben sidi Aïssa, le petit fils de Mohamed Ben Aïssa. De la *zaouia* mère de Médéa instaurée en 1570, les *aïssaoua* ont étendu leur réseau vers Collo puis Constantine. Aucune date précise n'est disponible, mais fort probablement cela aurait été dans la deuxième moitié du XIX^e. Les *aïssaoua* se sont alors installés à « Sidi Bouannaba » dans la vieille ville, une *zaouia* qui sera guidée par la famille Belghoul³, dont l'ancêtre fondateur pourrait être Hamza (Merdaci 2002, 27). La *zaouia* va se maintenir guidée par la famille Belghoul jusqu'en 1954, quand la guerre de libération nationale avait fait cesser toutes les pratiques festives durant les sept ans qu'elle a duré. En 1962, la *zaouia* va être guidée par Mohamed Bendjelloul en tant que *cheikh a'mel*, qui va relancer ses activités et reformer son répertoire. Une

² Aucune donnée précise n'est disponible sur le sujet, d'autre part on ne dispose d'aucun document de la *zaouia* à Constantine fournissant une date exacte, il est possible de remonter à cette date grâce à la silsila des *chouyoukh* qui se sont succéder mais pas plus loin en s'appuyant aussi sur l'ethnographie coloniale et les monographies faites par les militaires et autres gestionnaires au service de la colonisation française.

³ Une famille d'appartenance à la *zaouia* Rahmánya. Entretien avec Sid Ali Ben Azzouz dit Belghoul. Information recueillies aussi par Abdelmadjid Merdaci dans son dictionnaire des musiques et musiciens de Constantine. (Merdaci,2002) .

année après l'indépendance de l'Algérie, en 1963, la direction des affaires religieuses et des *wakf* s'est saisie de la zaouia de « Sidi Bouannaba ». Cette mesure de l'Etat était loin de mettre fin aux pratiques rituelles des *aissaoua*. Les adeptes se sont par la suite installés dans plusieurs endroits – maisons, mosquées – à travers la ville dont la dernière fut une maisonnette à la rue Tataché Belgacem autre fois, rue Tiers. Ils y sont restés à peu près une dizaine d'années jusqu'à la mort de Si Mohamed Bendjelloul en 1980.

L'éclatement de la zaouia :

Entretiens filmés réalisés avec les *khouane* du 08-05-2016 on apprend que l'éclatement de la *zaouia* prend racines dans le décès du Cheikh Bendjelloul en 1980 quand il s'est agi de la succession. Un conflit éclata entre les partisans du cheikh Salim Mezhoud⁴, et ceux du cheikh Belgacem. Le point de rupture définitive fut l'inscription par cheikh Salim Mezhoud de la *ferqa* (voir le lexique à la fin de l'article) de la zaouia comme association culturelle à la direction de la culture de Constantine dont l'agrément permettait à la troupe de voyager et d'animer des fêtes à l'étranger notamment en France, au Maroc et en Tunisie. Ceci a été un point de non-retour pour les « *khouane* » une séparation définitive a eu lieu.

⁴ Abdslam Mezhoud dit Salim né en 1940 à Constantine, dernier cheikh en date de l'aissaouia. Il est connu pour sa maîtrise vocale. Le fait d'inscrire la troupe musicale de la zaouia comme association culturelle à la DCW va faire rejaillir des conflits de rivalité entre lui et cheikh Belgacem et donner lieu à un clivage dans la zaouia qui va mener à sa dislocation.

Le premier groupe est parti avec Cheikh Belgacem⁵ dans la demeure du *moqadem* de la *zaouia* « cheikh Rahmouni », dernier *kh'life* ou mokadem de la zaouia. Le deuxième est resté avec Salim Mezhoud et a occupé plusieurs lieux avant la mosquée « Sidi Bouabdallah Cherif - سيدي بو عبد الله الشريف » situé dans Souika qui fut la dernière station jusqu'en 1999 quand Cheikh Salim a quitté définitivement l'Algérie pour des raisons familiales.

Le répertoire aissaoui en héritage :

Cette scission aurait pu mettre le répertoire *aissaoui* à plusieurs reprises en danger de disparition mais à chaque fois, se produisent des événements qui contribuent à le préserver de l'oubli à travers de simples actions des adeptes de la zaouia.

La majorité des disciples du Cheikh Salim Mezhoud à la mosquée de Sidi Bouabdallâh Cherif – fin des années 1990 – se sont regroupés en associations ou en *ferqa* – troupe musicale - selon les affinités, C'est ainsi que, de nos jours, beaucoup d'associations *aissaoui* se produisent et se réunissent sans forcément renouveler leurs agréments au niveau de la direction de la culture de la wilaya.

Tel Bahaz Mohammed Salah fondateur et président de l'association « أبناء الطريقة العيساوية – les enfants de la

⁵ Abed Charif Belgacem (1932 – 2010), était une figures principales de la zaouia aissaouia, cheikh a'mel connu pour sa maîtrise du répertoire, il était pressenti pour succéder à Si Mohamed Bendjelloul puis les maitres ayant désigné Si Salim Mezhoud, il ne le fut pas. A eu beaucoup de disciples qui ont préféré le suivre à l'éclatement de la zaouia chez Si Rahmouni, dont certains, continuent aujourd'hui à animer les cérémonies des aissaoua tel que Cheikh Yacine Grine.

tariqa aissaouia» qui organise chaque année un festival de musique aissaoui. Le festival de musique aissaoui nommé également Kharjet Sidi Rached, est à sa 11 ème édition dont les 4 dernières sont internationales.

D'autres associations sont le fruit du regroupement des enfants des maitres de la *tariqa* telle que celle de Borhane Dine Bendjelloul « أحفاد الطريقة العيساوية – les petits enfants de la tariqa » et qui est lui-même le petit fils de Si Mohamed Bendjelloul ou encore l'association de Sidali Zoghmar « الاجتهاد الثقافية الموسيقية - ». Ces deux associations ont perdu leur agrément mais continuent toutefois à organiser des événements non pas subventionnés par la DCW mais par les adhérents eux-mêmes « à l'ancienne » dans la tradition de la zaouia.

Ceux qui ne se sont pas rassemblés en association continuent à se réunir les uns chez les autres motivés par une forte loyauté envers leurs maitres, Belgacem et Mohamed Bendjelloul. Ils expriment lors des entretiens une forte nostalgie et œuvrent de temps à autre à la réconciliation.

Ce rassemblement des *khouane* de manière informelle démontre que le lien existe encore entre eux, la *zaouia aissaouia*, bien que sans lieu fixe, a joué un rôle essentiel sur trois décennies à partir des années 1960, parce que c'est dans la *zaouia* qu'on cultive ce lien, c'est aussi là qu'on apprend « *snai'e* الصنائع » (Saidani M.2006 , Maarouf N. 2005), et à jouer des instruments à percussions, « *el mizane* الميزان ».

De fait, même si la zaouia n'existe plus en tant que structure, il demeure des alternatives pour l'exercice du répertoire chanté : des cafés fréquentés par l'*khouane* comme « El Hawzi » à la sortie ouest de la ville, des *chaabaniate*, des fêtes et des mariages, qui sont autant d'occasions pour les *khouane* de se rencontrer et de perpétuer, ainsi, la pratique et d'entretenir le lien. Parmi ces pratiques, celle qui exprime le mieux cette situation est la fête de la chaabania -

La « chaabania » : une cérémonie pour la mémoire et la transmission

La chaabania, est une fête, c'est la célébration traditionnelle de l'arrivée du mois sacré du ramadan, et, comme son nom l'indique, elle est prévue chaque fin du mois de *chaabane*. En réalité, il s'agit d'une fête pour la solidarité, elle permet une récolte de dons multiples -argent, denrées alimentaires - pour aider les familles des plus nécessiteuses à entamer le mois sacré du ramadhan, mais c'est aussi une occasion pour la transmission et l'apprentissage.

L'intérêt de l'étude de cette cérémonie est triple. En premier lieu sa survie au déclin de la zaouia, en deuxième, le mouvement de disparition/réapparition de la cérémonie de la scène festive de la ville. En troisième, la multiplication des fêtes ces dernières années.

Ce dernier s'opère d'abord pendant la guerre de libération nationale entre 1954 et 1962 où tout événement festif était prohibé. Pendant cette période la cérémonie

disparaît puis reprend en 1963 par Cheikh Bendjelloul. En 1989 à la séparation définitive des *khouane* en deux groupes. Avec la crise politique et sécuritaire du pays des années 1990, accompagnée d'une régression générale de la vie culturelle et rituelle, la *chaabania* va disparaître de la scène. Ce n'est qu'en 1997 qu'elle revient avec le mouvement associatif. A partir de là, cet événement ne sera plus à la charge exclusive des *khouane*, mais va devenir un événement culturel, où différentes associations pour la sauvegarde du patrimoine s'associent sous l'égide de la DCW pour en organiser une, voire plusieurs.

En troisième lieu, On assiste à la multiplication des fêtes : bien que la tradition veut qu'il n'y ait qu'une seule *chaabania*, aujourd'hui, quatre *chaabania* au minimum sont célébrées à travers la ville : celle organisée par le groupe du cheikh Mezhoud, celle du groupe de cheikh Belgacem, celle du petit fils de Cheikh Bendjelloul – association « *Ahfed tariqa aissaouia* » - et celle de la direction de la culture avec les associations à caractère aissaoui-

De ce fait, trois types d'organisations de la *chaabania* sont observées : celle des *khouane*, celles des associations de *khouane* et celles de la direction de la culture par le biais des associations culturelles à caractère aissaoui.

La réussite de cette célébration, est le fruit d'une organisation rigoureuse, les rôles sont distribués de manière à se partager les tâches, celui qui distribue les invitations et

récolte les dons, celui qui fait les courses pour le repas, ..., cela ça se prépare un peu comme un mariage.

La chaabania des khouane :

La préparation commence deux ou trois mois avant la fête. *Lakhouane* se réunissent pour décider de la date de l'endroit et attribuent les tâches.

À l'approche de la date, les invitations sont lancées par familles, chacune reçoit son invitation et contribue en donnant une *baraka* بركة - une cotisation-, cet argent servira à acheter les denrées nécessaires à la préparation du repas. Sont invités aussi les khouane d'Annaba, de Souk Ahras, de Kollo et de Guelma.

Le jour de la fête, le – la – les cuisinier(e)s arrivent les premiers, puis, *le chaouach* الشاوش aménage l'espace, les tapis et matelas sont disposés de manière à créer une assise en demi-cercle, c'est une « *halqa* » les « *chouyoukh* » au cœur, et les « *khamassine* » autour, les « *haddara* » s'installent derrière ceux-ci, en face des « *Chouyoukh* ».

Une séparation entre l'espace féminin et masculin est créée à travers un drap ou une ligne de roseaux qui permettra aux femmes d'assister à toute la fête sans être vues.

Les invités commencent à arriver après la prière de l'Asr – quel que soit la saison- ils viennent les bras chargés de « *baraka* », des dons et des denrées alimentaires.

La première séance musicale est pour les femmes « *fkirette – ou – benoutete* » puis une séance avec « *el ouasfane* »

Après une pause-café, vient el hadoua⁶ comme une ouverture pour la partie des aissaoua.

Leur prestation est en deux temps :

Le premier temps est consacré aux chants sacrés, aux prières, lectures de « *hisb* » et chants *medh et ksaid* – c'est la partie introductive, préparatoire- à la deuxième

Le deuxième temps est celui de la transe :

Le deuxième temps de la soirée vient quand – généralement vers 2h du matin- tous les khouane posent leurs instruments, et chantent « *m'jared ward el kdoum* مجرد ورد القدوم

» le rythme est alors donné en tapant des mains par les « *khamassine* ».

Ils se mettent debout pour la hadra,

Une fois la récitation du « *m'jared* » finie, commence el hadra avec les *bendir*, la danse *tahoual* jusqu'à la transe appelée *takhmar* تخمار, et là commence le jeu « *ellaab* - اللعب » qui consiste en le fait de se transpercer certaines parties du corps sous l'effet de la transe et l'œil vigilant du *chaouch hadra*.

Après el hadra viennent « *lokhlasse* », puis une prière de la « *fatiha* » pour *el ikhoune fi kouli makane – el machayekh el ahyia wal amouate* الفاتحة للاخوان في كل مكان و للمشايخ الاحياء - منهم و الاموات la *fatiha* qui est la première sourate du coran est une prière pour les adeptes de la zaouia où qu'ils soient, pour leur maîtres vivants ou les mort d'entre eux - et la

⁶ Cérémonie musicale d'annonce ou d'ouverture dans le mode constantinois, voir Etude réalisée dans le cadre de l'inventaire du PCI pour la BND, voir Documentaire CNRPAH écrit par Nouha Spiga et réalisé par Raouf Benia.

clôture se fait *be salate ala nabi* الصلاة على النبي prière et salut pour le prophète - en un cri retentissant.

A ce moment-là et avant le départ des khouane, une préparation de « *tamina* طمنية » est servie dans de grandes écuelles afin que les adeptes la partagent.

Chaabania organisée par la direction de la culture :

Cette initiative dès la fin des années 90 de la prise en charge par des associations culturelles est subventionnée par la direction de la culture.

L'organisation de la fête est donc attribuée à une association, elle comprend l'organisation des séquences musicales et celle du repas. Celle-ci va inviter d'autres associations à participer à l'évènement - association aissaoua - et des groupes musicaux d'autres genres musicaux— malouf, benoutete, hadoua, Ouasfane - .

Le déroulement de la fête est quasiment le même, elle commence toujours après la 3^{ème} prière « *el a'sr* العصر » et se prolonge tard dans la nuit. Se succèdent les Ouasfane, les benoutete, le malouf, puis le café est servi, vient el hadoua pour ouvrir la Ière partie consacrée aux aissaoua : la lecture du *hizb*. Puis la deuxième consacrée aux « braouel » où les assistant se livrent à la danse « *tahoual* » mais sans que cela n'aboutisse au « *laab* ».

La chaabania miroir d'une sauvegarde du PCI par le bas :

Il y a des différences notoires entre les chaabania organisées par la direction de la culture et celles dont

l'organisation se fait de manière spontanée- non officielle- ordinairement par les khouane aissaoua ou les associations aissaoua non subventionnées par la direction de la culture.

La première est d'ordre économique : la subvention de la direction de la culture rentre dans le cadre des programmes nationaux des manifestations culturelles folkloriques pour raviver les traditions et sauvegarder le patrimoine. Elle couvre toutes les dépenses qui traditionnellement font l'objet d'une collecte auprès des adeptes. Les artistes invités à la participation reçoivent de ce fait un cachet qui est leur ait dû pour l'animation de l'événement.

Le deuxième est relatif au déroulement même de la fête, traditionnellement les hommes et les femmes sont séparés lors des fêtes, quand celle-ci est organisée par la DCW, ils ne le sont pas. D'autres part, la prestation des aissaoua est différente : souvent il n'y a pas de lecture du « *hizb* », il n'y pas de « *laab* ». Cependant, toutes ces musiques jouées sont des musiques pour la transe – diwane – fkirette- aissaoua-

Le professeur de psychologie clinique de l'université de Constantine Mouni Djekrifi, décrivant cette fête et ses mouvements de transe et de jeu « *laab* - اللعب », la qualifie de double cérémonie, une cérémonie en cachant une autre : c'est une cérémonie certes pour la solidarité mais c'est aussi l'occasion d'arrêter les pratiques pendant le mois sacré .

Néanmoins, cette cérémonie rassemble autour de presque toutes les musiques de Constantine, et surtout autour de la transe ;

C'est sa fonction,

Parce que le fait de rémunérer les musiciens pour cette cérémonie devenue un événement culturel organisé par la direction de la culture, il ne s'agit visiblement plus de solidarité, mais bien de sauvegarde du patrimoine comme précisé dans le programme de la DCW. Seulement un élément subsiste, c'est la transe, le *laab* non, alors que la transe chez les *khouane aissaoua* est un prélude au le *laab*, C'est ainsi la transe qui rassemble.

Cela explique en partie le fait que le répertoire de la *zaouia* ait « survécu » malgré la séparation des *khouane* et la disparition de la *zaouia* en tant que structure bâtie, un lieu de culte avec un *cheikh* et *mqadem* et des *khouane*, où on pratique *dikr*, *salate*, *hadrate* et autres activités.

Mais ce n'est que l'un des vecteurs de cette sauvegarde, car le répertoire est encore vivant dans la mémoire collective de la ville, les constantinois le connaissent et se reconnaissent en lui.

Conclusion

De ce fait, il y a deux volets majeurs de cette sauvegarde, d'un côté, l'action – officielle, administrative- de la DCW permet de donner un cadre physique à la pratique ; les subventions accordées à l'occasion sont une véritable motivation pour les troupes et les associations. D'un autre côté, cette pratique est largement contestée par les *khouane* qui ne sont pas regroupés en association et qui dans leurs contestations, veulent perpétuer la pratique de la

manière qui leur semble juste. Pour créer la différence, ils mettent en avant l'aspect « solidarité et partage » pour, une démarcation par ce qu'ils jugent « authentique ».

Toute cette dynamique autour de la pratique de la « chaabania » lui est en fin de compte profitable. Cela permet sa survie, ce sont les personnes qui sont dans la pratique de la hadra qui sont en train de la sauvegarder, elle demeure « vivante » par eux, parce qu'ils la pratiquent, et, pour eux parce qu'ils ont besoin de la pratiquer.

Elle assure encore sa fonction sociale, et demeure d'usage même si sa forme diffère. Si cette fête assurait autrefois une fonction de solidarité, aujourd'hui elle a la fonction de « rassembler » autour des différents répertoires de la ville de Constantine qui se jouent toujours de l'après-midi jusqu'au lever du jour, où l'on continue encore à partager un repas préparé et servi par les khouane. Mais elle rassemble aussi autour de la transe et du « *laab* », et au-delà, autour de valeurs de solidarité et d'union communes véhiculées par la *zaouia aissaouia*. Ici, il s'agit d'un processus de sauvegarde qui mêle la décision politique, exprimée à travers l'action de la DCW, une institution étatique, à la volonté de survie, quasi instinctive, de l'institution traditionnelle. Il n'en demeure pas moins que l'on soit en présence d'une sauvegarde par le bas « ordinaire » comme la définit Cyril Isnart : où des acteurs se mobilisent pour protéger ce qu'ils considèrent comme leur propre biens culturels (Isnart, 2012). Autrement dit, des musiciens qui vont prendre en charge le rite de la hadra

aissaouia et son répertoire et l'inscrire au programme de la DCW. Ce qui est en contradiction avec les actions de ceux qui se considèrent comme légitimes héritiers du répertoire aissaoui et qui œuvrent, « à l'ancienne », de manière parallèle à celle du cadre légal, dans l'objectif de maintenir une pratique séculaire, reconnue par les constantinois. Au final, dans ce rejet des mesures de la DCW par les khouane s'exprime la volonté de préserver plus que la pratique, les valeurs morales qu'elle véhicule.

Lexique :

Ala : désigne un instrument de musique, mais aussi l'orchestre traditionnel de malouf, désigne aussi l'école de musique dite andalouse au Maroc.

Aladji / Aladjia : celui / ceux qui jouent des instruments de musique dans l'orchestre malouf

Ali'e : petite maisonnette sur le type traditionnelle de Constantine.

Anachide : chansons religieuses, louanges à Dieu ou aux prophètes

Aissaoua : adeptes de la confrérie aissaoua

Asr : 3^{ème} prière de la journée chez les musulmans.

Baraka : est entendue dans ce texte comme un don, ou une cotisation aux frais de l'organisation de la chaabania.

Barouel / Braouel : est un morceau de chant à exécution rapide dans le répertoire aissaoua il stimule la transe chez les adeptes.

Bendir / bneder : instrument de percussion phare de la zaouia aissaouia

Benoutete: désigne à la fois un orchestre féminin constantinois, et un genre musical.

Chaabanian : est une fête rituelle chez les aissaoua de Constantine organisée vers la fin du mois de chaabane, généralement vers le 27 du moi.

Chaouech: est un adepte de la zaouia aissaouia ayant une responsabilité dans l'organisation des événements – organisation des transports, des repas, du logement pour les invité etc..- et veille sur le lieu de réunion, la zaouia.

Chaouech hadra : est le chef des chaouch, et le responsable des hadra, il est le maître du laab, et a la responsabilité de veiller sur les adeptes en transe.

Dhikr : déclamation rituelle de louanges et de prières.

Fatiha : est la première sourate du Coran, elle est récitée ici comme une prière.

ferqa : groupe ou formation musicale jouant dans les répertoires traditionnel

fkir : désigne un adepte d'une voie spirituelle soufie

fkirette : genre musical féminin constantinois exécuté uniquement des instrument à percussion.

foundoug : hôtel dans la vieille ville, lieu de rencontre privilégié des aladjia

Gasba : flute

Gallal : instrument à percussion ressemblant à la darbouka

Halqa : réunion des adeptes d'une confrérie autour de leur maître

Hadra : littéralement désigne la présence, elle désigne chez les aissaoua la partie de la danse extatique d'une fête rituelle.

Haddara : sont les adeptes qui participent à la hadra.

Hadoua : est une cérémonie musicale instrumentale composée de deux tambours, d'une zurna et d'une paire de naghrate.

Hizb : est un chapitre du Coran, il désigne dans le déroulement de la cérémonie aissaoua un moment pour la lecture du Coran et des louanges.

Hwa : dans la région de Constantine désigne la passion, dans la région d'Alger, un air mélodique

Kahoua : désigne le café comme boisson ou comme lieu de rencontre.

Khammasse/ khamassine : vient du nombre cinq qui se dit khamssa en arabe, ici, il désigne les disciples assis autour du cheikh et qui tiennent le rythme en tapant des mains sous entendant les cinq doigts d'une main.

Khaouni / khouane : adepte d'une confrérie

Khlasse/Khlasse : dernier mouvement chanté de la nouba.

Laab : littéralement veut dire jeux, il désigne chez les aissaoua le fait de se transpercer certaines parties du corps sous l'effet de la transe.

Lila : fête se déroulant la nuit ou une partie de la nuit.

Loghrane : la passion amoureuse, la passion artistique

Maghroume : celui qui est passionné

Maquiel : nom donné à une fête qui se déroule dans l'après midi.

Malouf : genre musical se pratiquant dans le nord est africain (Constantine – Tunisie – Lybie)

Mizane : le rythme

Moqadem : responsable spirituel de la zaouia

Mouhib : adepte de la tarîqa, il peut ne pas être affilié à la zaouia.

Mourid : est l'apprenti, le disciple.

Ouassfane : genre musical africain appartenant au Diwane

Sanaa / snai'e : savoir-faire musical

Salate / slate : prière.

Tahoual : forme de danse rituelle conduisant à la transe.

Takhmar : la transe

Tamina : pâtisserie algérienne à base de semoule de beurre et de miel, préparée généralement à l'occasion d'une naissance.

Tariqa : voie spirituelle, voie soufie

Tbal / tboul : instrument à percussion à double peau, tambour

Telmoudh : ensemble désignant les disciples autour de leurs maîtres pour l'apprentissage et la transmission du répertoire aïssaoui.

Wakf : dans le droit islamique « *charia* » il désigne une donation faite pour l'utilité publique, dans le gouvernement algérien, il désigne la section du ministère des affaires religieuses qui s'occupent de la gestion de ces donations.

Zaouia : confrérie religieuse soufie. Lieu – structure - de culte mystique et de socialisation

Zarnadji : celui qui joue de la zorna

Zorna/ Zurna : instrument à vent à anche d'origine turque, répandue dans le nord est africain.

Bibliographie

Andézian S. (2001). Expérience du divin dans l'Algérie contemporaine, Paris : Editions CNRS.

Andézian S. (1990) « La confrerie des 'Issaoua. De la transe rituelle en Algérie » in, Champion F. et Hervieu-Léger. De l'émotion en religion : renouveau et tradition, Paris, Le Centurion, pp 194-216.

Andézia S. (1986). « La Hadra des 'Issawa. Cérémonie religieuse ou spectacle ? », 1986, in, Nouveaux enjeux culturels au Maghreb, Paris, CNRS Edition, pp 373-381.

Bortolotto C. (dir.), (2011), Le patrimoine culturel immatériel, enjeux d'une nouvelle catégorie, Paris : Edition Maison des sciences de L'homme.

Davallon Jean, 2012, « Comment se fabrique le patrimoine : deux régimes de patrimonialisation », in , C. Khaznadar (dir.) Le patrimoine, oui, mais quel patrimoine. Arles : coédition Actes Sur-LEMEAC (Internationale de l'imaginaire , nouvelle série n°27) 41-57

Dermenghem E., 1954, Le culte des saints dans l'islam maghrébin, Paris : Galimard.

Depont X. et Coppola O., 1897, Les confréries religieuses musulmanes, Paris : Maisonneuve.

Doutté E., 1900, Les aissaoua à Tlemcen, Chalon –sur- Marne : Edition M. Frères.

Elabar F., 1996, Transes, danses et musique : étude d'anthropologie de l'islam d'un rituel soufi aissaoua dans la Tariqa Al Aissaouia, Meknes, Maroc, Mémoire de Maitrise, université Bordeaux2.

Fernando N., « La construction paramétrique de l'identité musicale », *Cahiers d'ethnomusicologie* [En ligne], 20 | 2007, mis en ligne le 16 janvier 2012.

Fournier L.S., « Colloque « Le patrimoine immatériel : problématiques, enjeux et perspectives ». Québec, 17-21 octobre 2007 », *Journal des anthropologues* [En ligne], 112-113 | 2008, mis en ligne le 28 juin 2010

Guettât Mahmoud, 1980, La musique classique du Maghreb, Paris, Edition Sindbad.

Hadj Meliani

Heinich N., « Chiara Bortolotto (ed.), *Le Patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie* », *Gradhiva* [En ligne], 15 | 2012, mis en ligne le 16 mai 2012.

Khaznadar Cherif, 2004, Le patrimoine Culturel immatériel : les enjeux, les problématiques, les pratiques, Arles, Coédition Actes Sud-LEMEAC (internationale de l'imaginaire, nouvelle série N° 17)

Maarouf Nadir, 2005, Les fondements Anthropologiques de la norme maghrébine, Paris, L'harmattan.

Merdaci Abelmadjid, 2002, Dictionnaire des musiques et des musiciens de Constantine, Constantine, Edition Semoun , Imprimerie El Baath.

Nabti Mahdi, 2007, *La confrérie des Aïssawa du Maroc en milieu urbain : les pratiques rituelles et sociales du mysticisme contemporain*. Thèse de doctorat en sociologie-anthropologie, soutenue le à l'EHESS, Paris. Directrice de thèse : Nilufer Gole. 2 volumes.

Remaoun Hassan (dir.), 2000, L'Algérie : histoire, société et culture, Alger, Casbah Editions.

Rinn L. , Marabout et Khouane , Etude sur l'islam en Algérie, Edition Adolphe Jourdan Libraire Editeur , Alger 1884.

Rouget Gilbert, La musique et la transe , Gallimard , paris 1980.

Saidani M., La musique du Constantinois, contexte, nature, transmission et définition , Casbah Edition, Alger, 2006.

Seghir Janjar M., 1984, Expérience du sacré chez la confrérie religieuse marocaine des Issawa : contribution à l'étude de quelques aspects socio-culturels de la mystique musulmane, thèse de doctorat d'ethnologie, université Paris 5.

Skounti H. et Tebaa O. (dir.), 2011, De l'immatérialité du patrimoine culturel, Publication de l'UNESCO, Marrakech, Imprimerie Walli.

Smith Laura Jane, 2006, Uses of heritage, London, Routledge.
